

Lundi 23 mars 2020

## **La nouvelle ASBL**

Par Monsieur Michel DE WOLF, Chargé de cours HEC Liège, Professeur UCLouvain, Doyen honoraire de la Louvain School of Management, Président honoraire de l'Institut des réviseurs d'entreprises, Conseiller suppléant à la Cour d'appel de Liège.

### Présentation :

*Ce séminaire vise à mettre à jour les connaissances relatives à l'association sans but lucratif après la réforme découlant du Code des sociétés et des associations, et de son arrêté d'exécution.*

*Quelles sont les nouvelles règles en matière de définition, de fonctionnement de l'assemblée générale, de composition du conseil d'administration et de responsabilité de ses membres, de comptes annuels, de dissolution et liquidation, de fusion, etc.?*